

Adresse de la société populaire de Laval (Mayenne) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 19 thermidor an II (6 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Laval (Mayenne) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 19 thermidor an II (6 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 228;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22868_t1_0228_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Tels sont les principes que l'administration de Val-Libre ne cessera de propager.

La liberté est le mot d'ordre, la représentation nationale est le mot de ralliement.

BERNARD, LACROIX, MELAIN, F. PAPON (*agent nat.*), CHEIGNEAUD, BOURACHOZ (*secrét.*)

c

[*La sté popul. de Val-Libre à la Conv.; Val-Libre, 14 therm. II*](1)

Représentans,

Les Français libres ne s'attacheront jamais au chard d'un individu. Que leur importe Robespierre ou Brissot ? Ces lâches conspirateurs sont déjà également en horreur.

Depuis 6 ans nous combattons la tyrannie. Nous ne voulons que la République, une et indivisible.

Le vœu du peuple vous a placé au poste d'honneur. Votre énergie vous en rend dignes; l'exécrable complot que vous venés de déjouer vous donne de nouveaux droits à sa reconnaissance.

Représentans, encore une fois vous avés sauvé la République; écrasés tous les traîtres, les ambitieux, quelque soit leur masque, la liberté est impérissable.

A l'arrivée du courier porteur des nouvelles, qui nous ont dévoilée l'horrible conspiration, les citoyens se sont portés en foule à la société populaire. Tous ont fait éclater leur profonde indignation, et applaudi à la juste punition des traîtres.

Les habitans de Val-libre ne dévieront jamais de leurs principes. Inséparables de la Convention nationale, ils repousseront avec mépris tout ce qui n'émaneroit pas de ce centre de pouvoirs, source du bonheur commun. Le peuple a imité ses législateurs : il est calme. La tranquillité ne sera point troublée dans nos contrées. Nous le jurons par le patriotisme qui nous anime, et par la fraternité qui nous a toujours uni.

Vive la République, Vive la Convention nationale. Périissent les traîtres et les tyrans (2).

d

[*La sté popul. régénérée de Laval*(3) à la *Conv.; Laval, 12 therm. II*](4)

Citoyens représentans,

Une faction ambitieuse a voulu s'élever au dessus de la représentation nationale en armant le peuple contre le peuple; sa scélératesse audace a été punie. Vous avés encore une fois sauvé la République par votre énergie. Continués, représentans, à veiller sur le salut de la patrie; nos

bras sont là pour vous soutenir. Que l'ordre du jour de la probité et de la Vertu ne soit pas un vain mot; faites-le mettre en pratique dans toute la République; que les vertus privées, qui sont l'école des vertus sociales, ne soient pas méconnuës, et que l'homme sans mœurs ne puisse plus se cacher sous le voile du patriotisme.

Les membres composant le bureau de correspondance : GÉLIÈRES (*présid.*), PATRY (*secrét.*), AUBRY l'aîné, LE BOURDAIS, BOUHOURS, LUCOT, F. BOURDAIS, MARÉCHAL fils, BESCHE.

e

[*L'administration du Lycée des Arts, à la Conv.; 18 therm. II*](1)

Citoyens représentans,

Et nous aussi, nous étions opprimés et presque proscrits ! Car nos nouveaux tyrans vouloient régner par la superstition et par l'ignorance !

Sur la demande faite, il y a quelques mois, au directoire, de décerner une couronne à Robespierre, nous nous y sommes expressément refusés, convaincus que c'étoit à la Convention entière, et non à un individu, que nous devions ce tribut public d'estime et de reconnaissance !

Dès lors, tout apui nous fut refusé, et tout moyen de nous secourir fut éloigné. Des journaux avoient reçu l'ordre de ne plus annoncer nos séances, et l'on s'est opposé formellement à une réunion intéressante d'artistes musiciens pour seconder nos travaux !

Nous les avons continués avec le même courage, et l'*utilité publique* a été notre sauvegarde comme elle avoit été notre boussole.

Grâce à votre énergie, citoyens représentans, nous respirons, enfin, avec toute la France, et la justice est remise à l'ordre du jour.

C'est par vous que la confiance, le calme et l'espoir renaissent dans tous les cœurs.

C'est par vous que les conquêtes de la République vont s'étendre jusques sur la partie des arts ! Animé par vous, le génie national va créer de nouveaux moyens, et notre industrie s'enrichira des dépouilles de nos ennemis !

Décadi prochain, 20 thermidor, nous tennons notre 17^e séance publique, et nous vous y invitons fraternellement.

Quand vous serés témoins de notre zèle et de nos longs efforts, citoyens représentans, nous sommes assurés que votre active vigilance s'étendra sur un établissement dont le but principal est constamment l'encouragement des arts et la prospérité de la République. S. et F.

Pour et au nom de l'administration, DÉSADRAY, GERVAIS et JOUAN, administrateurs.

N^o les cartes des députés leur servant de billets d'entrée, les billets ci-joints sont pour les artistes, ou citoyennes de leur connoissance.

(1) C 315, pl. 1 261, p. 38. Mentionné par *J. Paris*, n^o 584.

(2) Votée à l'unanimité, à l'arrivée du courier, en séance extraordinaire : Cosme DULAC (*présid.*), P. GAU (*ex-secrét.*), MAGUET (*secrét.*).

(3) Mayenne.

(4) C 315, pl. 1 261, p. 40.

(1) C 315, pl. 1 261, p. 39. B¹⁶, 23 therm.; *Débats*, n^o 685. 337; *Mess. Soir*, n^o 717; *C. Eg.*, n^o 718; *Ann. patr.*, n^o DLXXXIII; *J. Sablier* (du soir), n^o 1 483; *M.U.*, XLII, 394-395.